NICOLAS DE LA REYNIE

PREMIER LIEUTENANT DE POLICE

PAR

René BONNAT

Élève de l'École des Hautes-Études.

INTRODUCTION

ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE — SOURCES — EXPOSITION ET DÉLIMITATION DU SUJET

LIVRE PREMIER

PARIS EN 1666-1667

CHAPITRE PREMIER

PARIS ET LA POLICE EN 1666

Population de 500 à 550,000 habitants. Les statistiques de la police et les calculs modernes. Insécurité de la ville. Création de l'Hôpital Général (1656). Les « cinq merveilles du règne ». Vols et assassinats ; insolence des laquais et des soldats ; batailles de nuit. Indignation de Guy Patin, la satire de Boileau.

Éclairage défectueux. Nettoiement des rues mal assuré, la place Maubert. Taxes des boues et lanternes. Le faubourg Saint-Germain. Prisons : régime détestable, exactions du personnel.

La police de Paris : Châtelet, Hôtel de Ville, Parle-

ment. Le lieutenant civil du Châtelet chargé de la police néglige ses devoirs; concussions des commissaires, indiscipline du guet, des huissiers à cheval et des sergents à verge.

CHAPITRE II

LE CONSEIL DE POLICE (1666-1667)

Empoisonnement du lieutenant civil. Création d'une commission extraordinaire du Conseil d'État; sa composition, ses délibérations chez le chancelier Séguier, son œuvre (juridictions de police, prisons, marchés, tranquillité publique, éclairage, etc.). Nécessité de créer un magistrat spécial chargé de la police : nomination de La Reynie (mars 1667).

LIVRE II

NICOLAS DE LA REYNIE

CHAPITRE PREMIER

VIE DE NICOLAS DE LA REYNIE DE 1625 A 1661

La famille des Nicolas, de Limoges. Fiacre Hugon, sieur de La Reynie, premier président du Parlement de Dijon. — Jean Nicolas, seigneur de Tralage et de La Reynie, conseiller au présidial de Limoges, a pour enfants Jean Nicolas de Tralage, Gabriel Nicolas de La Reynie, Françoise Nicolas (en religion sœur Françoise de Sainte-Thérèse), etc. — Gabriel, né à Limoges, baptisé le 25 mai 1625, destiné d'abord à la cléricature, étudie à Bordeaux, y devient avocat. Une colonie limousine à Bordeaux. Mariage de La Reynie avec Antoinette des Barrats (4 janvier 1645), leur pauvreté, accroissement de leur fortune par le commerce mari-

time. En 1646, La Reynie devient président de la sénéchaussée de Guyenne. — La Fronde à Bordeaux; le duc d'Épernon et les parlementaires bordelais. La Reynie, partisan du duc, a sa maison pillée. Il quitte précipitamment la ville, revient à Limoges, est recommandé sans succès à Mazarin (1653), devient intendant du duc d'Épernon. La maison des La Valette. Éloge de La Reynie par d'Épernon (testament du 18 juillet 1661).

CHAPITRE II

NICOLAS DE LA REYNIE, MAITRE DES REQUÊTES

Mort du duc d'Épernon (1661). La Reynie veut acheter la charge de maire perpétuel de Bordeaux; on lui fait acquérir celle de maître des requêtes (25 sept. 1661) 320.000 livres. Son rôle dans le conseil pour la réformation de la justice (1665). Il s'attire l'amitié de Séguier et surtout de Colbert qui lui confie la mission de faire une enquête sur les ports du royaume et la juridiction des amirautés (1666); la mission est retardée jusqu'en 1670, et La Reynie, devenu lieutenant de police, cède sa place à d'Herbigny.

CHAPITRE III

PORTRAIT PHYSIQUE ET MORAL

Son portrait par Mignard, gravé par Van Schuppen (1665). Gravure de Larmessin.

Activité, intégrité, passion pour la justice, méthode de travail, piété, haute conception des devoirs du juge; il voudrait la suppression de la vénalité des offices et la gratuité de la justice.

CHAPITRE IV

FAMILLE ET RELATIONS

Veuf en 1658, il se remarie le 13 février 1668 avec Gabrielle de Garribal; sa fortune s'accroît. Son neveu Jean Nicolas de Tralage, géographe et collectionneur. Son fils Gabriel, baron de Saint-Sulpice, « qui ne voulut jamais rien faire, pas même venir recueillir la succession de son père ». Sa fille Gabrielle de Montmort; pas de postérité. Relations peu étendues : Mignard, Baluze, Saint-Simon, Chapelain.

LIVRE III

ÉTUDE ADMINISTRATIVE SUR LA PREMIÈRE LIEUTENANCE DE POLICE

CHAPITRE PREMIER

ATTRIBUTIONS DU LIEUTENANT DE POLICE

Édit du 15 mars 1667. Fonctions du nouveau lieutenant, ses rapports avec 1° le secrétaire d'état de la maison du roi; 2° le contrôleur général; 3° le chancelier. Sa juridiction au Châtelet. La Chambre de police; sa compétence, les sentences; les ordonnances de police. Les attributions du lieutenant tendent à augmenter.

CHAPITRE II

LES JURIDICTIONS DE POLICE DE LA VILLE DE PARIS

1º Personnes soustraites à la juridiction du lieutenant de police : ecclésiastiques, officiers militaires, financiers (en ce qui touche aux finances).

2º a. Juridictions qui essaient de s'opposer à celle du Châtelet en matière de police : les hauts justiciers et les grandes abbayes. Suppression des justices seigneuriales incorporées au Châtelet (1674); leur rétablissement partiel. Le bailli de Saint-Germain des Prés; abus qui se commettent à l'abbaye.

b. La grande panneterie et son lieutenant; ses prétentions sur la police des boulangers combattues par La

Reynie.

c. La prévôté de l'hôtel chargée de la police des maisons royales; ses prétentions sur la police des marchands merciers. Conflits de juridiction avec la lieutenance du Châtelet.

d. Le bailliage du Palais, sa composition, sa compétence; action du lieutenant de police sur l'enclos du

bailliage.

e. Le bureau des finances et les trésoriers de France. Empiétements sur les fonctions du lieutenant civil en 1666-1667. Leur juridiction sur le pavé de Paris. Conflits incessants avec La Reynie.

CHAPITRE III

RAPPORTS AVEC L'HÔTEL DE VILLE

Droits de police du Bureau de la ville, sa composition. Similitude d'attributions du prévôt des marchands et de la Reynie : approvisionnement de Paris par terre et par eau, fontaines publiques, police des quais et de la place de Grève. Différends du lieutenant général avec la municipalité surtout en ce qui concerne l'approvisionnement de la capitale.

CHAPITRE IV

LE LIEUTENANT DE POLICE ET LE CHÂTELET

Composition du Châtelet, ses principaux officiers. Création d'un nouveau Châtelet en 1674 (supprimé en 1684). La Reynie garde ses attributions dans les deux sièges. Il prend alors le titre de lieutenant général de police (24 avril 1674); sa place au Châtelet, son influence prépondérante, résistance du lieutenant civil.

CHAPITRE V

EXTENSION DES POUVOIRS DE LA REYNIE

Causes de l'importance croissante des attributions du lieutenant général; ses actes servent de modèle aux autres magistrats du royaume.

CHAPITRE VI

RAPPORTS AVEC LES AUTORITÉS

Louis XIV. Les secrétaires d'État : Colbert, Seignelay, Louvois; hostilité de Pontchartrain.

CHAPITRE VII

RAPPORTS AVEC LE PARLEMENT

Attributions supérieures du Parlement sur la police de Paris; Châtelet, Bureau de la ville, etc. Rôle insignifiant des conseillers du Parlement; pouvoirs réunis dans les mains du premier président et du procureur général, garde né de la prévôté et vicomté de Paris. De Harlay, procureur général, puis premier président. La Reynie essaie de s'affranchir de l'autorité du Parlement. De

1667 à 1689, affaiblissement des droits du Parlement sur la lieutenance de police. De Harlay, premier président, resserre les liens qui unissent la lieutenance générale et le Parlement. Influence de La Reynie sur la rédaction des arrêts du Parlement en matière de police.

CHAPITRE VIII

LA REYNIE INTENDANT DE LA VILLE DE PARIS

Ses rapports avec l'intendant ordinaire de la généralité.

CHAPITRE IX

CARACTÈRE DE LA POLICE
APPOINTEMENTS ET PRIVILÈGES DU LIEUTENANT

La Reynie désire avant tout arrêter les scandales, etc. Il met à la mode les statistiques.

Insuffisance de ses gages. Prix de sa charge (250.000 l.). Privilèges et exemptions.

CHAPITRE X

AUXILIAIRES DE LA LIEUTENANCE

A part ses secrétaires, La Reynie n'a pas de collaborateurs spéciaux. Il emploie les compagnies qui ressortissent au Châtelet.

- 1. Son principal collaborateur est le procureur du roi au Châtelet. Juridiction de ce magistrat. De Riants et Robert.
- 2. Les greffiers du Châtelet : Coudray, Sagot, Gaudion.
 - 3. Les secrétaires de La Reynie.
- 4. Un survivancier à la police (créé en 1690) : Jérôme Bignon.

5. Les commissaires au Châtelet principaux collaborateurs du lieutenant. Leur nombre, leur distribution dans les 17 quartiers de Paris. L' « ancien » du quartier. La chambre des commissaires au Châtelet. — Désordres de la compagnie combattus par La Reynie. Gratuité de leurs fonctions en matière de police. Amélioration de l'état de la compagnie par le lieutenant général.

CHAPITRE XI

NICOLAS DELAMARE

C'est le principal auxiliaire de La Reynie. Sa collection constitue de véritables archives de la police. La Reynie prend part à la formation de la collection, qu'il utilise fréquemment.

CHAPITRE XII

AUTRES AUXILIAIRES DE LA LIEUTENANCE

1. Les huissiers à cheval et les sergents à verge du Châtelet. La Reynie réforme la compagnie.

2. Compagnie du lieutenant criminel de robe courte, sa composition, ses gages augmentés grâce à La Reynie.

- 3. Brigades du prévôt de l'Ile-de-France, leur division, leur solde accrue par La Reynie. Auzillon, inspecteur des brigades
- 4. Le guet de Paris, ses transformations, sa composition. Désordre de la compagnie, budget, augmentation de la solde, règlements rendus plus sévères, fonctionnement du guet de nuit, costume. Desgrez.

CHAPITRE XIII

LES PRISONS

Influence grandissante du lieutenant de police sur les prisons, causes; régime adouci. Pontchartrain charge La Reynie de l'inspection des maisons de force (20 février 1692).

LIVRE IV

ROLE DE LA REYNIE DANS L'ADMINISTRATION DE LA POLICE DE PARIS

CHAPITRE PREMIER

SÜRETÉ

Programme tracé par Louis XIV : sûreté, propreté, clarté. Vagabonds, mendiants ; insolence des grands seigneurs, des militaires, des laquais. Rôle efficace de La Reynie. Enrôlements forcés, manifestations populaires.

CHAPITRE II

ÉCLAIRAGE

Historique. L'abbé Laudati Caraffa. Nombre des lanternes augmenté. Enseignes désormais appliquées contre la façade des maisons, leurs dimensions réduites. Éclairage fixé du 20 octobre jusqu'au 1er avril.

CHAPITRE III

PAVAGE — NETTOIEMENT — TAXE DES BOUES ET LANTERNES
SALUBRITÉ PUBLIQUE

- 1. Nombreuses rues pavées. Budget.
- 2. Taxe des boues, directions de quartiers.
- 3. Enlèvement des boues fait régulièrement.
- 4. Embellissement de Paris.
- 5. Mesures hygiéniques.

CHAPITRE IV

MOEURS - RELIGION

La prostitution à Paris; Hôpital Général, Refuge, fondation de la maison du Bon-Pasteur. La « comtesse de Rochefort », la Chevalier; arrestations nombreuses. Mœurs de quelques religieux. Police dans l'intérêt des familles.

La Reynie auxiliaire de l'archevêque de Paris. Les représentations musicales et le décolletage dans les églises.

— La Reynie demande la réduction du nombre des couvents de Paris. — Les opérations commerciales du P. Gerberon, bénédictin de Corbie.

Lutte de La Reynie contre les devins, alchimistes, sorciers.

CHAPITRE V

LE JEU

Le jeu à la Cour et à la ville au xvII^e siècle. Le lansquenet, la bassette, le hoca; vogue de ce dernier jeu. Les tricheries : le comte de Cessac. Projets de La Reynie, tolérance coupable de Louis XIV.

CHAPITRE VI

IMPRIMERIE — LIBELLES

Police de l'imprimerie. Les permis d'imprimer et les privilèges. État de l'imprimerie d'après La Reynie. Le commerce de la Hollande, concurrence de l'étranger, décadence de l'imprimerie française. — Secours demandés en faveur de quelques imprimeurs. Entraves à l'importation des livres étrangers à Paris.

Mesures de police contre les gazetiers et nouvellistes :

elles sont souvent justifiées. Comment étaient composés les libelles. — Pamphlets scandaleux, politiques et religieux. — Le Noble-Tennelière, Sandras des Courtils.

CHAPITRE VII

LES THÉÂTRES

Privilèges des théâtres. — Les marionnettes. — Police à l'intérieur et à l'extérieur des salles de spectacle. Le droit de siffler.

La censure théâtrale. Le Mercure galant ou la Comédie sans titre, le Carnaval de Venise. Les comédiens italiens.

CHAPITRE VIII

COMMISSIONS SPÉCIALES DONNÉES A LA REYNIE

Crimes de lèse-majesté : dénonciations calomnieuses. — Les prétendus empoisonnements de Colbert et de Louvois. — Espionnage. — Faux et exactions.

CHAPITRE IX

INDUSTRIE ET COMMERCE

Police des arts et métiers. Les foires de Saint-Laurent et de Saint-Germain. Excellentes relations de La Reynie et des communautés d'arts et métiers. Son opinion défavorable au travail dans les couvents. Plaintes des industriels et des commerçants à La Reynie. Les taxes sur les corporations. Réception de maîtres. Entraves apportées à l'importation des marchandises étrangères et à l'établissement des ouvriers français à l'étranger. La législation anglaise. Les règlements dont La Reynie surveille l'application. Ses propositions pour le développement du commerce maritime. Examen des statuts.

CHAPITRE X

LES LOIS SOMPTUAIRES

Mesures mesquines et ridicules. Les ordonnances de police sur le luxe des meubles, des habits et des carrosses. Le commerce des gardes d'épée en cuivre doré. Élasticité des règlements en faveur des courtisans. Le luxe des voitures; opinion de La Reynie sur le trop grand nombre des carrosses.

CHAPITRE XI

APPROVISIONNEMENT DE PARIS

Police des blés et des marchés. Les jurés porteurs et les mesureurs de grain, leur nombre et leurs gages. Principaux marchés alimentant la capitale, la quantité de blé qu'ils fournissent. — Les trois sortes de pain. Guy Patin, Claude Perrault, La Reynie et l'introduction du pain mollet; la Faculté de médecine et la levure de bière.

Prix du pain et des céréales; boulangers et bouchers; les balayeurs-placiers des marchés.

CHAPITRE XII

PARIS AU MOMENT DES FAMINES DE 1692-1694

Désordres causés par les laquais et les soldats; entraves au commerce des blés; conflits entre le prévôt des marchands et le lieutenant de police, etc.

CHAPITRE XIII

DERNIÈRES ANNÉES DE LA REYNIE

La Reynie cède sa charge à d'Argenson (29 janvier 1697). Ses bureaux au Conseil d'État. Conseiller d'État

semestre (46 décembre 4680), conseiller ordinaire (29 mars 4686). En 4698, interrogatoire de M^{me} Guyon. En 4699, La Reynie sollicite le poste de chancelier. Procès des faussaires (4702). Dispute entre La Reynie et l'archevêque de Reims pour le décanat. En 4707 affaire Blaujon et La Martinière. Hostilité de Pontchartrain contre l'ancien lieutenant de police. Mort de La Reynie (14 juin 4709), son testament.

CONCLUSION

Éloge du lieutenant général. Persistance de bon nombre de ses règlements. Création de lieutenants de police dans toutes les juridictions royales de France. Influence de la police parisienne à l'étranger.

PIECES JUSTIFICATIVES

